

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS
tenue le 2021-12-07 à 19 h 00 en TEAMS**

Présences :

Amélie Gagnon, présidente	Chantal Drouin, technicienne sdg
Jessica Fortin, parent	Josée Robert, enseignante
Marie-Noëlle Ouellet, parent	Lysiane Hébert-Dufresne, enseignante
Andrée-Sophie Levasseur, parent	Julie Genest, soutien
Anderson Ouamba Diassivy, parent	Sandra Guimont, enseignante
Nathalie Wiseman, enseignante	

Absences non motivées : Julie Gosselin, parent

Absences non motivées :

Participaient également : Annie Guilbault, directrice
Ariane Guilbault, stagiaire TES

1. **VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente, Mme Amélie Gagnon constate que le quorum requis par la loi est atteint. La présidente du CÉ souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition no CE-21/22-393– Adoption de l'ordre du jour du 2021-12-07

1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2021-10-12
4. Suivis au procès-verbal du 2021-10-12
5. Parole au public

Décisions

6. Adoption de la grille-matières 2022-2023
7. Approbation du plan de lutte contre l'intimidation
8. Photo scolaire
9. Changement de date du prochain CÉ

Informations

10. Membres de la communauté
11. Communications
 - a) du président
 - b) de la direction
 - c) du représentant au comité de parents
 - d) de la représentante du service de garde

- e) du représentant des autres personnels
- 12. Questions et commentaires des membres
- 13. Autres sujets
- 14. Prochaine rencontre
- 15. Levée de l'assemblée

Mme Jessica Fortin propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2021-10-12**
Proposition no CE/21/22-394 - Adoption du procès-verbal du 2021-10-12

Au point 5 ajouter Monsieur devant Mathieu
 Au point 6 ajouter « au » entre membre et comité
 Au point 7 retirer la date du 22 février
 Au point 16 ajouter qui après le stress

Mme Julie Genest propose d'adopter le procès-verbal du 12 octobre 2021 avec les modifications demandées.

Adopté à l'unanimité

4. **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 2021-10-12**
 Madame Annie Guilbault mentionne que madame Marie-Noëlle Ouellet a été élue comme représentante au comité de parents.
5. **PAROLE AU PUBLIC**
 Aucun public n'est présent par conséquent aucune question n'est posée.

DÉCISIONS

6. **ADOPTION DE LA GRILLE-MATIÈRE 2022-2023**
Proposition no CE-21/22-395 – Adoption de la grille-matières 2022-2023
 Mme Annie Guilbault présente la grille-matières pour l'année scolaire 2022-2023. Comme le document n'est pas encore disponible, Mme Annie Guilbault précise que la grille-matières sera identique à celle de 2021-2022.
- Madame Andrée-Sophie Levasseur propose l'adoption de la grille-matières 2022-2023 telle que présentée
- Adopté à l'unanimité**
7. **APPROBATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE**
Proposition no CE-21/22-396 – Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence
 Madame Annie Guilbault présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2021-2022 avec les modifications qui ont été apportées. Elle précise que l'école a fait compléter un sondage aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année ainsi qu'aux membres du personnel. Les résultats de ce dernier sont précisés dans le document.

Mme Nathalie Wiseman propose d'approuver le plan de lutte tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité

8. **PHOTO SCOLAIRE**

Madame Annie Guilbault informe les membres de l'insatisfaction de plusieurs parents en lien avec la photo scolaire. Elle mentionne qu'un changement s'impose. Elle présente une nouvelle compagnie référée par un parent « Photo repensée ». La publication a été envoyée aux membres du CÉ. Elle informe donc les membres du changement pour cette compagnie pour l'année 2022-2023.

9. **CHANGEMENT DE DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE DU CÉ**

Le CÉ prévu le 29 mars sera déplacé au 1^{er} mars et celui du 3 mai devancé au 26 avril.

INFORMATIONS10. **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun membre de la communauté n'est présent, donc aucune information n'est donnée.

11. **COMMUNICATIONS**a) **De la présidente :**

Madame Amélie Gagnon n'a aucune communication à partager.

b) **De la direction**

Madame Annie Guilbault mentionne que la chanson thème de l'année sera dévoilée en janvier. Elle précise que l'asphalte sera refaite à l'été 2022, un projet de 1.1 million de dollars. Elle informe aussi les membres que les régularités orthographiques seront enseignées de la première à la sixième année en 2022-2023. Elle rappelle que la vaccination contre la Covid-19 aura lieu le 16 décembre pour les élèves inscrits et que cinq tests rapides seront distribués à chaque élève prochainement.

c) **Du représentant au comité de parents**

Madame Marie-Noëlle Ouellet mentionne que deux réunions ont eu lieu : 27 octobre et 24 novembre. Lors de ces rencontres il a été mentionné du déploiement des tests rapides, de la vaccination dans les écoles et d'une discussion sur les groupes multi-âges. L'installation des appareils pour détecter la présence de CO² dans les écoles a aussi été abordé. La direction mentionne que des précisions seront apportées. On ajoute aussi que la nouvelle loi sur le protecteur de l'élève a été abordée ainsi que la politique sur la violence sexuelle à l'école.

d) **De la représentante du service de garde**

Madame Chantal Drouin informe les membres que les compétitions de la LIG du service de garde reprendront en janvier. Elle présente aussi une version provisoire des activités prévues pour la semaine de relâche. Elle sera envoyée officiellement par courriel en janvier pour approbation.

e) **Du représentant des autres personnels**

Madame Julie Genest mentionne que les élèves ont hâte au congé des Fêtes. Elle informe qu'un document sur les règles de vie sur la cour en hiver est en production.

12. **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Aucun

13. **AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet est abordé.

14. **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 1^{er} mars 2022.

15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Nathalie Wiseman que la séance soit levée à 19h52.



Chantal Drouin
Secrétaire



Amélie Gagnon
Présidente